



SEMINAIRE INJEP-CNAJEP

« Apprentissages informels »

19 février 2016

Introduction	2
Fil de la journée & intentions générales :.....	3
Présentation du projet des ludothèques.....	5
Présentation Recherche dans le cadre d'un master en interaction sociale	6
Présentation de Solidarités jeunesse	6
Présentation d'une recherche par les Cemea	7
Débat autour des deux expériences :.....	8

Étaient présents :

Sophie CASTELNEAU et Jean-Louis SBARDELLA, ALF ; Albert LE MONNIER Crajep Basse Normandie ; Danièle SEIGNEURIC, FFPU ; Irène PEQUERUL, FRANCAS/Cnajep ; Céline LEROUX, France volontaires ; Christine BODIN GYAPETE CONSEIL ; Hélène BEZILLE, Hugues BAZIN, Emmanuel PORTE, INJEP ; Francine LABADIE, INJEP ; François CHOBEAUX et Jean-Pierre WEYLAND, CEMEA ; Régis CORTESERO, INJEP ; Carole KHOUIDER, RNJA ; Anne POYOL, Solidarités Jeunesses ; Gilles JEANMOUGIN, CPCV ; Audrey BAUDEAU, Marc FAYSSÉ, Nizar YAICHE, Alexandra THIEYRE, Christine MAROTTA, Cnajep ;

Introduction

Irène PEQUERUL, vice-présidente Education populaire :

Le Cnajep s'est ré-emparé de la question de l'éducation populaire pour ré-exprimer ce qu'est l'éducation populaire avec les mots du contexte actuel, dans un dialogue avec les pouvoirs publics (moins avec le grand public). Deux Agorajep se sont construites autour d'un séminaire permanent (commission). Par ailleurs, pour être en capacité de « mieux dire » => il a semblé pertinent de conduire un séminaire de réflexion, pour analyser en « profondeur » les pratiques. Un temps de respiration, une pause pour regarder ce qui se fabrique dans nos organisations avec les publics et qui puisse venir alimenter la réflexion sur la manière dont chacun fait vivre l'éducation populaire.

Un 1^{er} séminaire en mai 2015 s'est tenu ; il s'agit d'un processus au long court.

Comment répondons-nous aujourd'hui aux enjeux de l'éducation populaire ?

Nous avons une convention de partenariat avec l'INJEP auquel nous sommes attachés. Nous sommes attachés aux missions de l'INJEP et ce que cela peut produire.

Francine LABADIE, Cheffe de projet Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse, Coordinatrice de la mission Observation Evaluation :

L'éducation populaire est dans les gènes de l'INJEP, l'Institut a été créé en 1953, d'abord en tant qu'« Inep » donc l'Education populaire précède la jeunesse. Aujourd'hui notre orientation de travail est de questionner les transformations de l'éducation populaire.

Comment se fait l'éducation du citoyen aujourd'hui ? Les pratiques se transforment, moins descendantes, davantage horizontales.

Quels sont les impacts du numérique sur ces transformations ?

Quels nouveaux enjeux émergent ?

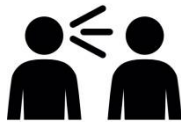
Fil de la journée & intentions générales :

Deux temps :

- Matinée autour du sens des « apprentissages informels », avec deux témoignages.
- Après-midi, au-delà des définitions, questionner la place dans les activités et les espaces éducatifs, avec deux témoignages.

La première journée portait sur les apprentissages par et entre pairs. A partir de cette journée est venue la question des apprentissages informels. Importance aujourd'hui d'avoir un regard croisé chercheurs/acteurs.

Présentation collective : présentation en binôme, autour d'un mot.



« **Engagement** » : comment l'engagement dans une passion permet de développer des apprentissages. Question de l'autodidaxie

« **Innovater** » : non pas « le nouveau pour le nouveau » mais bien l'innovation pouvant être permanente, pouvant s'inscrire dans un processus de recherche action. Innovation et transformation sociale.

« **Impacts** » : quels outils de mesures ?

« **Territoire** »

« **Citoyenneté** »

« **Cours d'écoles** » : lieux d'expression du formel, du non formel et de l'informel

« **International** » lieux d'apprentissages informels

« **Tiers espaces** »

« **Caddie** »

« **Engagement** »

« **Sujet** » : histoire sociale – la personne prend ce qu'on lui donne –

« **Ludothèque** » - l'informel est au cœur du projet des ludothèques

« **Jeu** »

« **Trop la pêche** » : bonne humeur du jour. Faut-il conscientiser nos apprentissages informels ?

« **Découverte** » informel dans les engagements associatifs

« **Politique** »

« **Evoluer** »

L'informel, en quoi ça vous concerne ?

Nommer pourquoi chacun s'est senti concerné par cette thématique :



- Renvoi à l'idée de compétences transversales développées par le biais du jeu. Le jeu est un espace, un cadre qui permet d'apprendre à apprendre dans une perspective libre
- Informel renvoie à l'envie de savoir, créer le besoin de savoir. « donner envie ».
- Deux espaces de ma pratique: l'informel se joue dans ou autour de espaces/temps institutionnels (par exemple boire un verre après une réunion). Informel pas nommé peut parfois être sacrifié alors que c'est important. Quelle désorganisation accepter pour que l'informel surgisse ? On avait prévu les choses ainsi mais il surgit autre chose et on abandonne le prévu pour laisser de l'espace à cet informel ...
- Créativité – si on veut trop être créatif on y arrive pas – comment savoir se mettre en posture créative sans trop viser la finalité. Ex exercice « arriver et prendre ce qui vient »
- les apprentissages formels ne sont que des moyens pour les apprentissages informels ; l'enfant ne conscientise pas, ne met pas de mots, mais l'adulte le fait. Là où l'enfant vit les mots des grands, des mots qui n'ont pas de sens en soi tant que l'enfant ne les a pas ressentis (solidarité, autogestion, ...).
- Jeunes dans le cadre de travaux d'intérêt général – dans la forêt- contexte très institutionnalisé et en même temps il y a beaucoup de temps informels. Vraiment informel ? ou déjà intégré dans le plan initial ? Comment mesurer l'impact ?
- Question de l'intention dans l'informel?
 - « Sérendipité » = découvertes inattendues. On trouve par inadvertance. On est tous dans nos vies dans des moments de création, de production de l'inédit.
 - Il y a l'informel intentionnel et l'informel non intentionnel
- Distinction entre formel, non forme, informel ne devrait plus exister. on apprend tout le temps. Risque : passer d'espaces qui permettent des apprentissages informels à des apprentissages reconnus et formalisés jusqu'à entrer dans les programmes scolaires
- Toute expérience n'est pas éducative. Éducatif par rapport à quoi ? Pour qui ?
- Non formel et informel ? L'informel permet de penser autrement que dans l'opposition du formel et du non formel ; les deux étant en crise. Non formel comme « contre espace » mais doit se penser à l'extérieur de cette relation. Non formel, dispositif non institué. Quels seraient les marqueurs pour chacune de ces dimensions ?

- Apprentissage informel = pas prévisible, aléatoire et fortuit. De n'importe quelle activité de la vie quotidienne. Pas structuré.
- Informel me permet de comprendre, sur la base de mes expériences accumulées. L'informel est la boîte noire des apprentissages. Pointer d'emblée le problème de ces catégories. Des catégories politiques pour gouverner l'apprentissage. Dimension performative de ces catégories. Ce qui est moins formel que le formel. Sans eux, aucun apprentissage formel ne pourrait être compris ?
- Les mots, les catégories risquent d'enfermer et de reproduire des schémas préétablis sur les apprentissages. Comment les dépasser ? L'école est aussi une machine à produire du désapprentissage. Des choix de société.
- Important d'interroger les frontières, les processus, les niveaux, les articulations entre ces apprentissages.
- Education = ensemble des influences volontaires ou non volontaires, maîtrisés ou non maîtrisés, conscientes ou non conscientes. Il y avait un combat à mener pour prouver qu'il existe d'autres apprentissages que ceux de l'école. Faire « avec » et ne pas « faire pour ».
- La question du numérique réinterroge le rapport au savoir. Question de l'individuel et du collectif.
- La question des apprentissages informels interroge la conscientisation : à quel moment on reconnaît, on prend conscience des apprentissages que nous faisons ? La seule reconnaissance/valorisation ne doit-elle pas être la prise de conscience par soi et par le groupe ?

Présentation du projet des ludothèques



L'idée première est que les ludothécaires acceptent que le jeu soit une fin en soi. Pas de projet éducatif. On travaille sur les Potentialités. Activités consenties, limitées dans l'espace et dans le temps. Le jeu est une action libre, réglée, fictive et incertaine. Des effets induits profondément ancrés dans l'éducation populaire.

Permettre à chacun et chacune de faire ses expériences. Pas d'autres finalités. Le reste appartient au joueur. Le ludothécaire est là pour garantir le bon déroulement et de bonnes conditions.

Conditions : liberté de jouer dans un espace et un temps qui lui est entièrement consacré, proposition riche et diversifié et non contrainte, posture attentive et bienveillante, pas de jugement de valeur sur les choix et manière de faire. Importance de l'influence qu'il peut y avoir dans le jugement. Compétences cognitives et fonctionnelles sollicitées. Relation sociale spécifique expérimentée. Un espace dédramatisé. Relation citoyenne. Visée strictement éducative de l'adulte qui peut être évaluée dans certains cas. Démarche volontaire d'exploration et d'imagination.

Apprentissage informel pour la personne qui joue, mais dans un environnement construit. « Tous les jeux sont éducatifs, sauf les jeux éducatifs ».

Question de l'orientation et de la liberté de choix. Proposition d'un espace, professionnel à côté dans une posture bienveillante – des espaces pour circuler de manière autonome. Interaction entre les publics en-dehors de la volonté du professionnel, une transmission par les pairs.

Formations certifiant pour les ludothécaires. Paris 13 cursus en sciences du jeu.

Question de regard du pair. Importance des compétences sociales.

Travail des ludothèques avec les écoles. Regard de l'enseignant sur sa classe qui change.

Présentation d'une recherche dans le cadre d'un master en interaction sociale



Site avec trois associations d'insertion par l'activité économique. Valeur d'échanges entre les personnes, avec réciprocity des savoirs. Recherche sur la différence entre logique négative d'injonction à l'emploi et logique positive de participation citoyenne avec productions d'activités dans le cadre de l'insertion professionnelle. Recherche de définition des apprentissages non formels et informels. Etude des processus d'apprentissages. Réalisation d'une modélisation de l'informel. Enquête sur 7 ans : travailleurs handicapés, seniors, salariés, service civique... recherche sur effets produits par la dynamique du collectif.

Quel apprentissage produit : formel, non formel, informel ? Faire ressortir les trois. Autoproduction par le collectif autour d'un projet. Déclenchement d'engagement. Situation sociale qui émerge et qui apprend des choses. Cette recherche montre que parfois le manque de moyens, le manque de compétences peut avoir des conséquences positives en ce que cela oblige à chercher des solutions ailleurs, collectives, ...

Un outil pour mesurer les impacts : cela sert à quoi ? A qui ? A l'association pour valoriser ses pratiques ? Mais quelle appropriation par les personnes elles-mêmes ? Comment aider les personnes à réutiliser, à expliquer ces compétences acquises ?

Présentation du projet de Solidarités jeunesses



Association de volontariat. Pas assez de communication sur ce pourquoi nous sommes convaincus. L'objectif initial de construction de la paix moins visible avec le temps. Mise en place d'un espace propice aux apprentissages. Création d'une matrice avec savoir-être et savoir-faire. Partenariat avec des universités=> validation et reconnaissance. Mesure d'impact sous forme de questionnaire. En 2012. Questionnaire avant, après et 6 mois après. Sur un échantillon petit (phase test). Public cible : jeunes éloignés de la démarche de volontariat.

Après élargissement car constat que applicable à tout le monde. Un outil qui servait à l'association mais pas aux volontaires. Elargissement aux communautés locales qui accueillent les volontaires. Deuxième projet en cours, avec un partenaire italien. Sur compétences acquises par les volontaires. Comment créer un module pour les volontaires ? Des week-ends de retours d'expériences avec des ateliers d'auto évaluation qui sont répertoriés. Dans le but d'émettre un certificat ? Pas de consensus sur le côté certification. En discussion. Volonté de mettre des mots sur ce qui a été vécu en volontariat. Quel risque de trop formaliser ? Evaluation d'attitudes, de savoir être et de savoir-faire => personnel, social et interpersonnel.

- Utilisation des mots n'est pas neutre. Quel vocable choisir ? Compétences, apprentissages, savoirs, connaissances, capital, capacités, talents, ...
- Terme de compétences peut amener à un appauvrissement.
- Champ technicien qui gouverne aussi. Démarche d'ATD quart monde qui a eu la volonté d'écrire un article scientifique pour exposer son travail, mais pourquoi se justifier ?
- Créer son propre référentiel, l'imposer et le poser comme une grille. Il faut s'autoriser. Il y a un rapport de force à accepter et à assumer. Un référentiel de situations plutôt que de compétences. Un référentiel réalisé par chacun ?
- Réinterroger la spécificité de l'éducation populaire. Références à tous les nouvelles formes qui se construisent.
- Comment prendre en compte le désir initial dans l'apprentissage ?

Présentation d'une recherche par les Cemea



Contexte de formation. Depuis 80_90's, dans la formation professionnelle tout est basé sur la gestion « d'être capable de ». Interrogation de continuer à faire de la formation professionnelle dans ce rapport de force qui existe aujourd'hui.

Comment je gère ce que les gens projettent de moi ? Importance des moments moins balisés dans les formations. Qu'est-ce qui fait que quelqu'un entre en formation ? Des gens qui entrent en formation après leur formation. Question de ce qui n'est pas dans les apprentissages classiques. Les rituels. En début de formation : un texte « de ma naissance à ma formation il s'en est passé des choses ». La manière dont un sujet met des mots sur sa formation peu prendre des formes inattendues. Question de la pédagogie institutionnelle (inspiration Freinet). A la fois s'impliquer, et à la fois prendre de la distance.

- Le poids de l'école dans les témoignages. L'éducation non formelle réhabilite des invalidés scolaires – ou est la continuité éducative ? L'éducation populaire devrait proposer un anti référentiel de compétences.

- Idée de parcours.
- Pas de conceptualisation en France à la différence de l'Europe, exemple de l'Allemagne. Espace à la libre initiative des jeunes.
- « terrains d'aventure » terrains vagues dans cités avec outils, animateurs juste là pour encadrer de loin. Démarche de projet a tué toute spontanéité ?
- « toy box » grosses boites dans cours de récré avec plein d'objet de recup. Liberté d'utilisation.
- Animateurs en capacité de différencier tous ces différents enjeux, cela veut dire qu'ils ont un autre regard sur les enfants. Faire valoir le processus. Reconnaître nous-même notre pouvoir.
- Outiller plus en direction des accompagnateurs ?
- Qu'est-ce que l'intention politique des apprentissages informels ?

Débat autour des deux expériences :

- Dans les deux, on constate un fort poids de l'école. L'éducation populaire apparaît tiraillée entre le scolaire et le marché. Il faudrait que l'éducation populaire propose des anti-référentiels de compétences. On pourrait aussi faire le parallèle avec l'éducation syndicale/ouvrière.
- Ces anti-référentiels ne devraient-ils pas s'attacher aux processus ? cette question est au travail mais on a des réponses différenciées aujourd'hui dans l'éducation populaire.
- Par contre une autre question n'est pas abordée : comment le professionnel prend en compte le parcours ? les apprentissages informels ?
- Il y a des exemples étrangers où la prise en compte des besoins, des apprentissages et des trajectoires des individus est première (travail de jeunesse ouvert, cf Allemagne). En France il semble que la démarche de projet ait eu des effets négatifs par rapport à la prise en compte de l'informel

Des points forts pour aller plus loin ... :

- **faut-il conscientiser les apprentissages informels pour qu'ils deviennent « utiles » : c'est la question de la réflexivité ?**
- **quelle désorganisation accepter pour que l'informel surgisse lors d'une action éducative ?**
- **l'informel est la boîte noire des apprentissages : il permet de comprendre, de mettre en cohérence les apprentissages formels**

- interroger les frontières, les processus, les articulations entre les apprentissages formels, informels et non-formels ? Importance de la complémentarité et de la reconnaissance des uns et des autres (ce n'est pas suffisamment le cas).
- l'utilisation des mots n'est jamais neutre. Quel vocable choisir ? Compétences, apprentissages, savoirs, connaissances, capital, capacités, talents, ... ?
- l'éducation non-formelle ne réhabilite t-elle pas des invalidés du système scolaire ? L'éducation populaire devrait proposer un anti-référentiel de compétences !
- reconnaître, valoriser les apprentissages informels sans pour autant ni formaliser ni encadrer

Des références pour aller plus loin ... :

Gilles Brougère et Hélène Bézille, « De l'usage de la notion d'informel dans le champ de l'éducation », *Revue française de pédagogie*, 158 | 2007, 117-160.

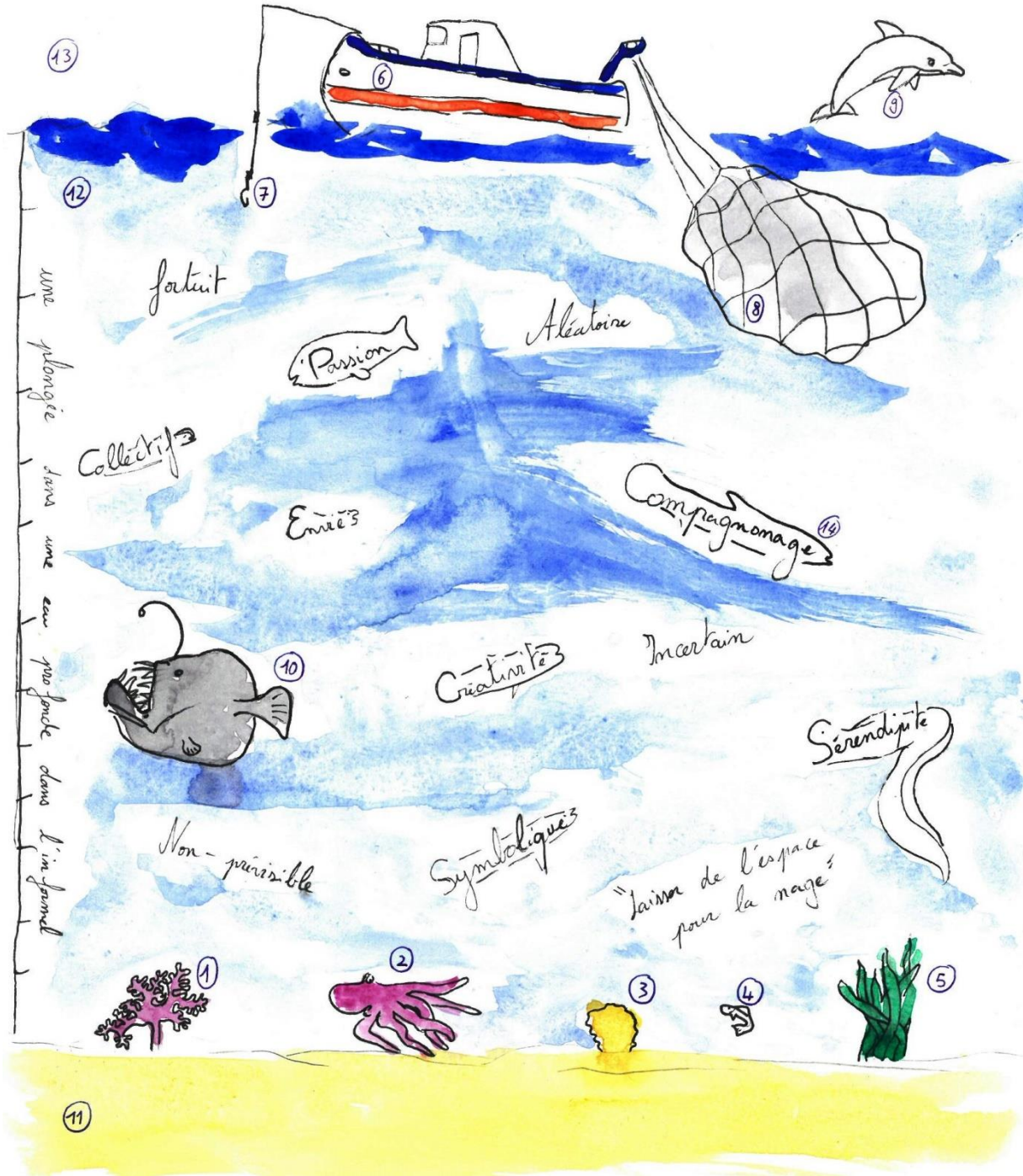
Hélène Bézille (2003). *L'autodidacte : entre pratiques et représentations sociales*. Paris : L'Harmattan.

Gilles Brougère, « Les jeux du formel et de l'informel », *Revue française de pédagogie*, 160 | 2007, 5-12.

Maurin Aurélie, « Un espace potentiel au collège. Les espaces et les temps informels, lieux et moments adolescents », *Agora débats/jeunesses* 2/2010 (N° 55) , p. 83-94

Maurin Aurélie, « Passages adolescents : leurs matérialisations dans les espaces et les temps informels des institutions éducatives », *Conserveries mémorielles*, n° 7, 2010 (en ligne sur <http://cm.revues.org>).

Mer de la diversité des apprentissages
et de la démocratie



Ce séminaire commun s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat signé fin 2013 entre le Cnajep et l'INJEP.

Méthode :

- *Croiser les regards d'acteurs et de chercheurs.*
- *Partir de témoignages de terrain (entrée « territoires ») afin d'analyser et de réinterroger des expériences pratiques.*

Objectifs

- *Restituer et croiser une diversité d'expériences à même de nourrir les échanges de principes et la mutualisation des bonnes pratiques.*
- *Produire une série de problématisation au contact des débats contemporains de la recherche sur l'articulation entre "apprentissage" et "démocratie".*



L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service à compétence nationale du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

L'INJEP est un Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ainsi qu'un pôle de ressources et d'expertise destiné aux professionnels et décideurs du secteur.



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Ces associations agissent sur l'ensemble des territoires dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, les loisirs, la citoyenneté, l'accompagnement social, la défense des droits humains et du cadre de vie, la formation et l'insertion, le logement, les échanges internationaux...

Le Cnajep constitue ainsi un observatoire et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Le Cnajep est un membre fondateur et actif du Forum européen de la Jeunesse. Pour plus d'infos : www.cnajep.asso.fr